



Ouagadougou, le 27 FEV 2023

N°2023 - /MESRI/SG/CIOSPB/DBAF

COMMUNIQUE

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) a l'honneur de porter à la connaissance du public burkinabè, que la société minière **IAMGOLD ESSAKANE SA**, met à la disposition des meilleur·e·s bachelier·e·s des séries scientifiques de la session de 2022, trente-deux (32) bourses pour des études dans les universités publiques du Burkina Faso.

Ces bourses sont réparties comme suit :

- Seize (16) bourses pour les meilleures bachelières de la session de 2022, dont cinq (05) de la région du sahel ;
- Seize (16) bourses pour les meilleurs bacheliers de la session de 2022, dont cinq (05) de la région du sahel.

Nota Bene : sont considéré·e·s comme bachelier·e·s de la région du Sahel, les candidat·e·s remplissant les conditions suivantes :

- avoir vécu au moins cinq ans dans la région du Sahel ;
- avoir obtenu son baccalauréat dans un lycée de la région du Sahel ou avoir obtenu son baccalauréat dans un lycée hors de la région du Sahel en étant déplacé suite à la crise sécuritaire.

1- Conditions d'éligibilité

Les candidat·e·s à ces bourses doivent remplir les conditions suivantes :

- être de nationalité burkinabè ;

- être titulaire d'un Baccalauréat des séries scientifiques, session de 2022 ;
- être titulaire du baccalauréat des séries C, D et E de la session de 2022 avec la moyenne suivante :
 - ❖ **pour la série D**
avoir obtenu une moyenne **supérieure ou égale à 14/20 pour les garçons**, et une moyenne **supérieure ou égale à 13,50/20 pour les filles**.
 - ❖ **pour la série C**
avoir obtenu une moyenne **supérieure ou égale à 12/20 pour les garçons**, et une moyenne **supérieure ou égale à 11,50/20 pour les filles**.
 - ❖ **pour la série E**
avoir obtenu une moyenne **supérieure ou égale à 10/20**.
- être âgé·e de 22 ans au plus au 31 décembre 2022.

2- Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- une fiche à renseigner, téléchargeable sur la plateforme CAMPUS FASO ;
- un certificat de nationalité burkinabè (un extrait ou une photocopie légalisée) ;
- un extrait d'acte de naissance (ou une photocopie légalisée) ;
- une photocopie légalisée de l'attestation de succès au baccalauréat ;
- une photocopie légalisée du relevé de notes du baccalauréat ;
- un curriculum vitae.

Les candidat·e·s auxdites bourses peuvent soumettre leur dossier de demande de bourse sur la plateforme **CAMPUS FASO** à travers le lien suivant : www.campusfaso.bf.

Pour la procédure, une fois sur la plateforme, chaque postulant·e doit :

- créer un compte INE (Identifiant National d'Etudiant) avec un mot de passe pour ceux et celles qui n'en ont pas ;
- se connecter à l'aide de l'INE et du mot de passe reçu par mail ;

- cliquer sur la rubrique bourse pour accéder à l'espace de dépôt de votre dossier de candidature ;
- renseigner tous les champs et charger les pièces constitutives du dossier de candidature aux champs qui y sont réservés ;
- valider sa candidature.

Conseils :

- vérifiez que vous avez une bonne connexion avant le dépôt ;
- assurez-vous que la taille maximale des pièces du dossier ne dépasse pas 5 Mo ;
- veuillez enregistrer votre dossier avant la date limite de dépôt de candidature ;
- après le dépôt, bien vouloir vous reconnecter et vérifier que votre dossier est bien au complet et que toutes les pièces ont été bien chargées.

Les dossiers peuvent être soumis en ligne du 1^{er} au 19 mars 2023 jusqu'à 23h 59 minutes sur le site : <https://campusfaso.bf/>.

NB :

Des pièces complémentaires seront demandées aux candidat·e·s présélectionné·e·s pour attester leur statut de personnes déplacées ou résidentes dans la région du Sahel.

Tout dossier incomplet est irrecevable.

**P/le Ministre et par délégation,
Le Secrétaire général**



Pr Samuel PARE
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques